



La biodiversité, indicatrice de la qualité d'un cours d'eau Exemple de l'Ecrevisse à pieds blancs

L'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)

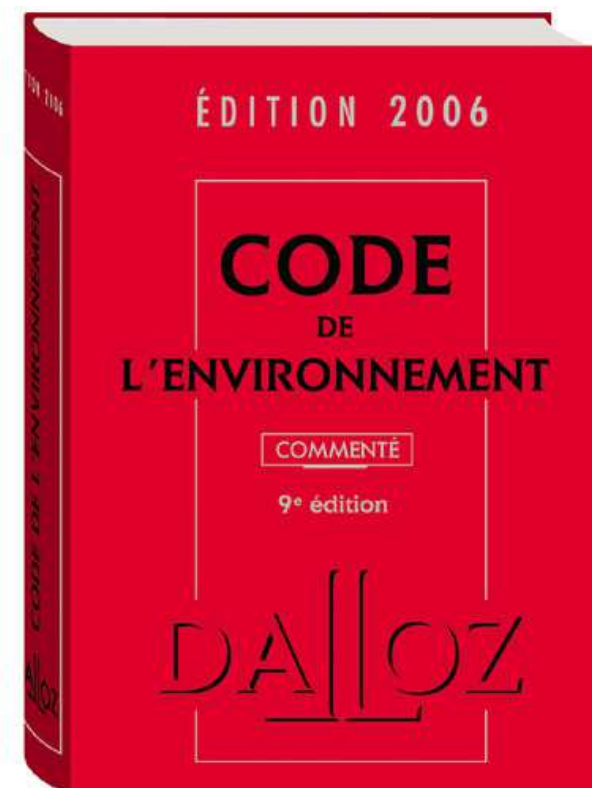
- ✓ **Statut** : Espèce native
- ✓ **Répartition géographique** :
 - Présente uniquement dans l'ouest de l'Europe
 - Régression sévère en France (causes : destructions d'habitats, pollutions, « peste »,...)
- ✓ **Description** :
 - Taille maximale des adultes : 9 à 12 cm
 - Maturité sexuelle : trois ans en moyenne
 - Durée de vie : 12 ans
- ✓ **Habitat** :
 - Ruisseaux sans pollution organique ou chimique
 - Eaux fraîches et bien oxygénées, disposant d'un minimum d'habitats (ripisylve, granulométrie, litière, cache...)



L'Ecrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)

✓ Législation :

- Arrêté ministériel du 21 juillet 1983 modifié (Interdiction d'altérer et de dégrader sciemment ses milieux particuliers)
 - Annexe II et V Directive Habitat Faune Flore
 - Annexe III Convention de Berne
 - Classée VUlnérable Liste rouge internationale UICN (catégories provisoires)
- Arrêté ministériel du 23 avril 2008 et arrêté préfectoral du 17 février 2016 (protection des frayères, zones d'alimentation et de croissance)



En Vendée, au vu de la faiblesse des populations, **sa pêche est interdite toute l'année** (*arrêté préfectoral permanent relatif à l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de la Vendée*).

L'Ecrevisse à pieds blancs en Vendée

- ✓ Dès 2004 : prospections par le Service Départemental de l'ONEMA /AFB visant à retrouver l'espèce en Vendée

Historiquement : « *L'Ecrevisse à pieds blancs était présente en Vendée sur les affluents de la Sèvre Nantaise jusqu'en 1985. aucune donnée fiable de présence entre 1985 et 2005) ».*

- ✓ En 2006 : redécouverte de l'espèce sur un ruisseau affluent rive gauche de la Sèvre Nantaise
- ✓ Depuis 2006 , chaque année, d'autres populations plus ou moins importantes ont été retrouvées.

14 populations recensées à ce jour en Vendée

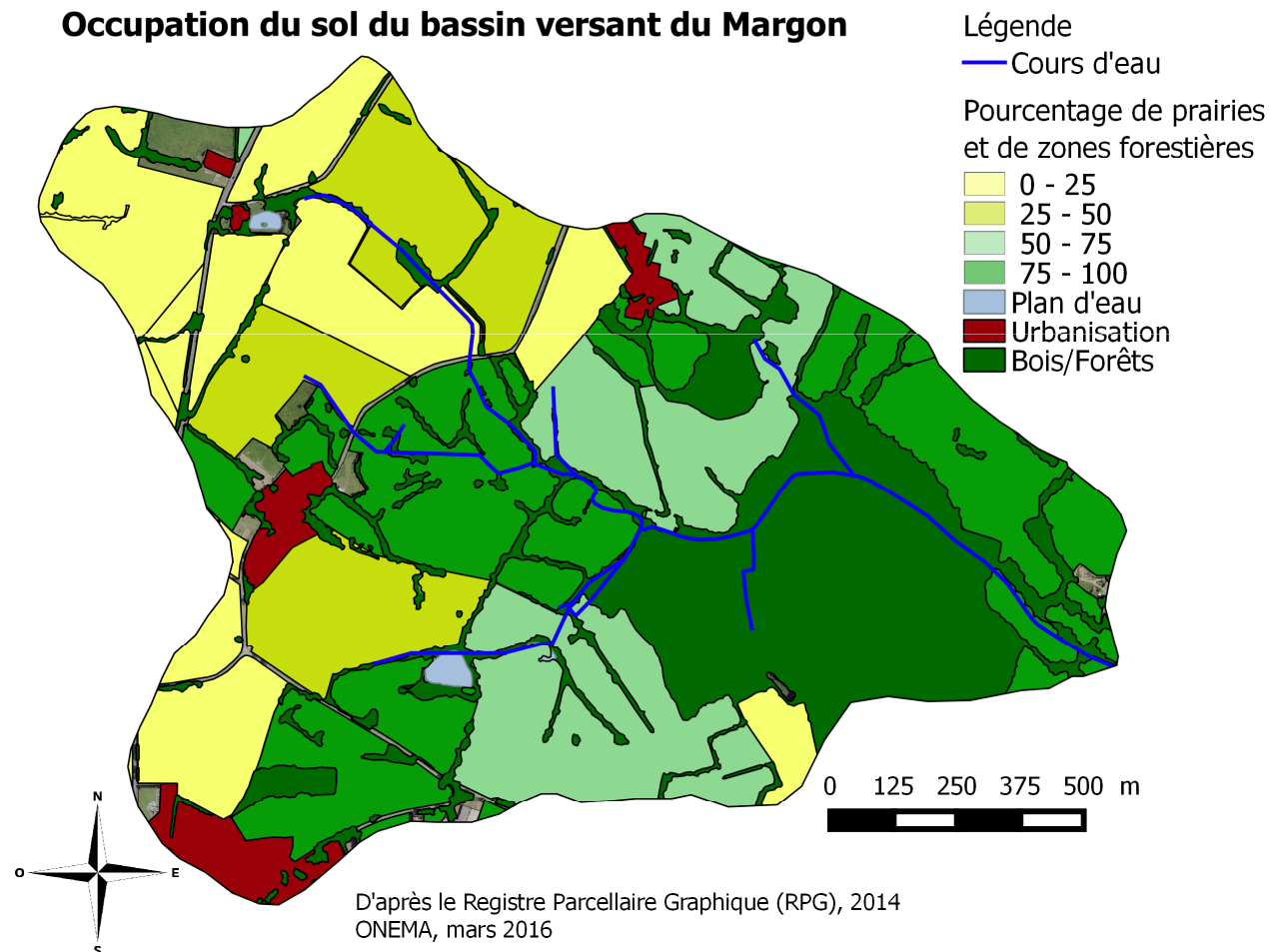


Zoom sur le bassin du Margon (Etude AFB, 2016) - 1/5

- ✓ Petit bassin versant : **210 ha**
- ✓ **3,7 km** de très petits cours d'eau (**tête de bassin**)
- ✓ **Nombreuses sources et zones humides**
- ✓ **Masse d'eau** : La Sèvre Nantaise *depuis l'Absie jusqu'à Mallièvre*

- Faible urbanisation (4% du territoire).
- Prairies et forêts : 66% de l'occupation du sol.
- Pressions humaines à l'amont (travaux, plans d'eau)

Occupation du sol du bassin versant du Margon

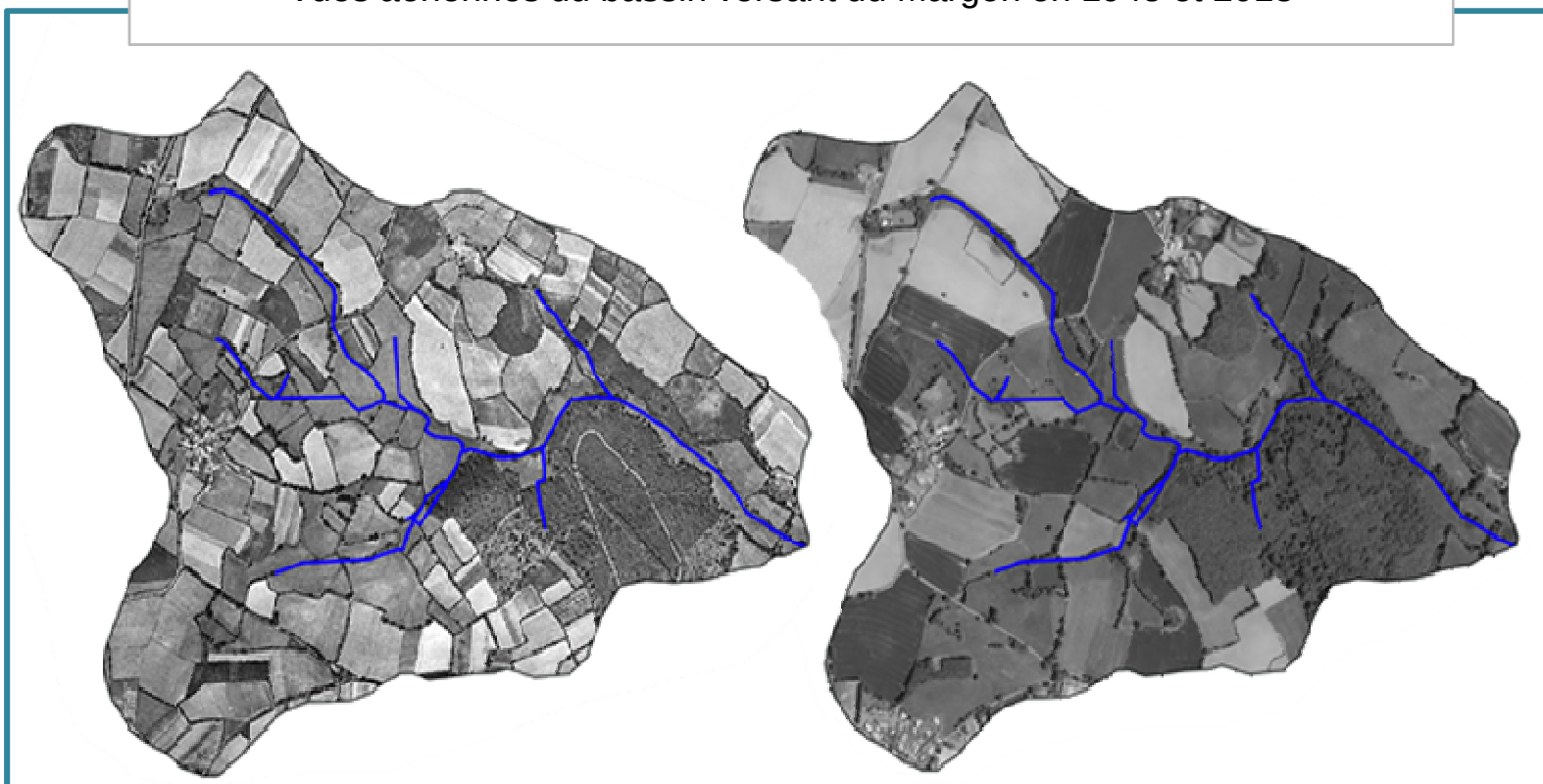


Zoom sur le bassin du Margon (Etude AFB, 2016) - 2/5

✓ Evolution entre 1945 et 2003 :

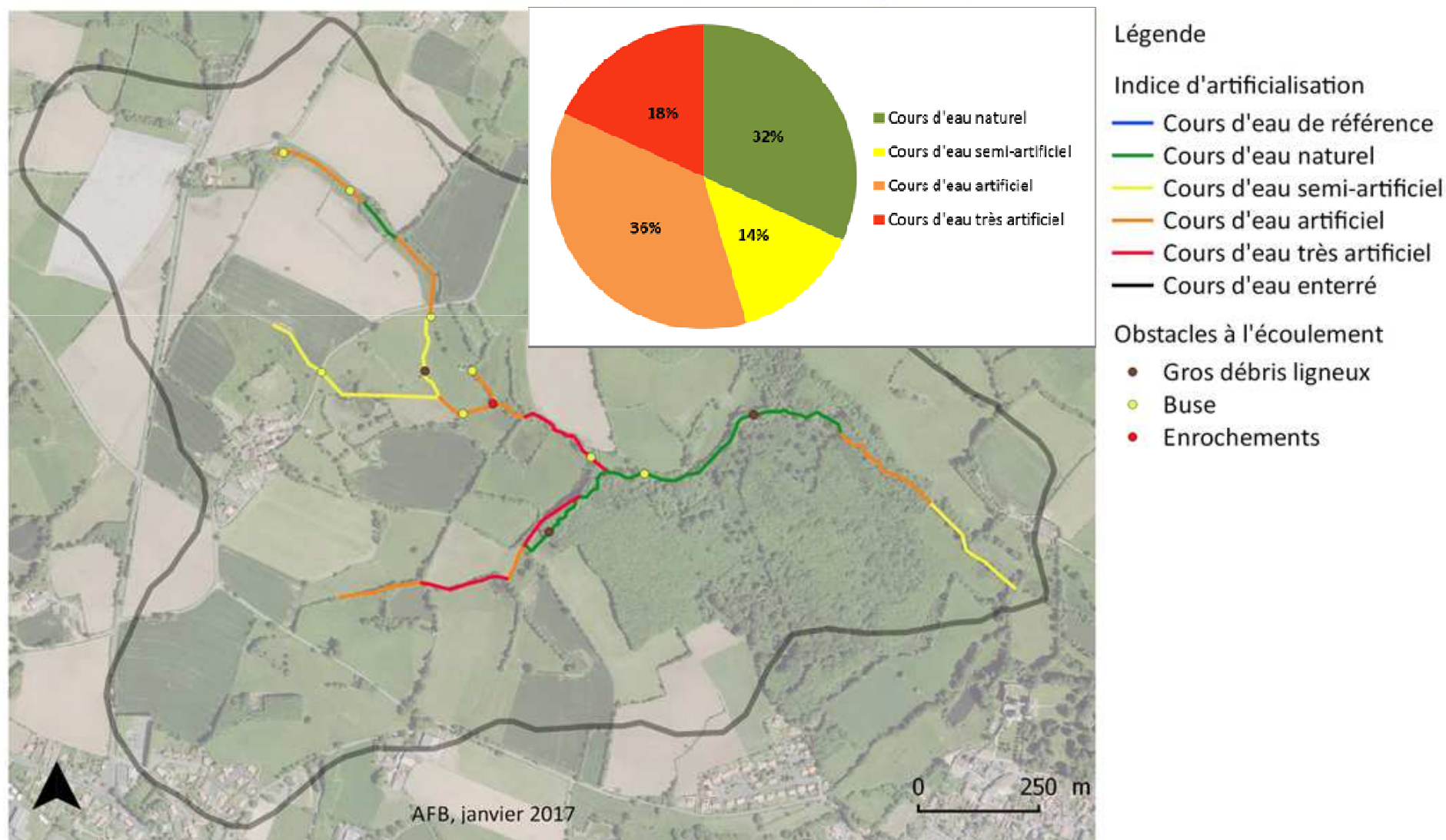
- Réduction du bocage, agrandissement parcellaire,
- Préservation de la zone forestière depuis au moins 68 ans.

Vues aériennes du bassin versant du Margon en 1945 et 2013



Zoom sur le bassin du Margon (Etude AFB, 2016) - 3/5

Artificialisation à l'échelle de segments du lit mineur du Margon



Zoom sur le bassin du Margon (Etude AFB, 2016) - 4/5



Zoom sur le bassin du Margon (Etude AFB, 2016) - 5/5

- ✓ L'écrevisse à pieds blancs: espèce indicatrice d'un cours d'eau préservé
 - Cours d'eau avec un lit naturel : en zone boisée, présence de méandres, lit peu profond, alternance radier-fosse, nombreux habitats (chevelus racinaires, blocs, bois en rivière, litière forestière,...)
 - Zone humide boisée : rôle de **zone tampon** (épuration des eaux venant de l'amont)
- ✓ D'autres espèces patrimoniales présentes : Truite fario, Grenouille rousse
- ✓ Recommandations pour la préservation de cette richesse : maintien de la ripisylve, suppression des petits obstacles à la continuité, restaurer la morphologie des cours d'eau en mauvais état, et surtout limiter les opérations sur ces milieux fragiles (« peste des écrevisses »)

***Le Margon** : Un exemple de conciliation entre biodiversité et activités humaines en tête de bassin versant*

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Merci pour votre attention



SÈVRE ET BOCAGE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

F. PORTIER - 17 /10/2017

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT